

Fiche 5

Activité Golf

Conditions de pratique de l'activité golf :

Une convention nationale est passée entre la Fédération Française de Golf (FFG) et la Fédération Française des Retraités Sportifs (FFRS).

Des tarifs avantageux ont été consentis à notre club (avec actuellement tendance à moins de générosité). Ils sont fixés annuellement au travers d'une convention signée entre les représentants de l'activité golf des RSSB et la direction du golf de Gujan-Mestras.

1-Activités régulières : sur les parcours et zones d'entraînement du golf de Gujan-Mestras

L'enseignement :

Le planning des cours collectifs est envoyé par courriel chaque début de trimestre aux adhérents RSSB golf.

-groupe « Perfectionnement », accessible aux débutants et joueurs en progression – jeudi de 11h00 à 12h30

-groupe « Compétition », accessible aux joueurs en progression ou confirmés – vendredi de 9h30 à 11h00
Selon la demande, il sera possible de proposer, en supplément, le jeudi de 9h30 à 11h00 et le vendredi de 11h00 à 12h30.

Déroulement des séances :

Les cours d'initiation et de perfectionnement sont dispensés par des professeurs de golf brevetés de la FFG. Pour tous les cours, les participants prendront rendez-vous, au moins 1 semaine à l'avance, directement avec le secrétariat du golf de Gujan-Mestras, 05 57 52 73 73, pour la réservation, le choix des séances et le paiement des heures de cours.

Les créneaux réservés aux RSSB :

- **départs groupés sur le parcours 9 trous** le lundi et le jeudi après-midi à partir de 13H30,

- **départs groupés sur le parcours 18 trous** le lundi et le jeudi après-midi à partir de 13H30.

Les plannings des créneaux (dates, horaires, périodes de réservation) ainsi que le mode de réservation par courriel sont envoyés 5 fois dans une saison. Chaque planning concerne les semaines entre 2 périodes de vacances scolaires.

Pour les débutants, la totalité du matériel peut être prêtée par le club de golf de Gujan-Mestras. Les balles et les tees restent à la charge des participants.

Pour toute information contacter les responsables ou animateurs (coordonnées dans le trombinoscope des animateurs).

2-Activités ponctuelles : au moins une par mois

L'équipe d'animation propose deux programmes par saison : septembre-décembre et janvier-juin.

-rencontres amicales internes, majoritairement en scramble, parcours 9 trous du golf de Gujan

-compétitions de classement

-sorties d'une ou deux journées dans des golfs de la région

-séjours de 1 semaine en France et à l'étranger

3-Autres informations :

Régulièrement les participants aux cours de perfectionnement peuvent passer l'examen pour l'obtention de la « **Carte Verte** ».

Cette « Carte Verte » donne l'autorisation de pratiquer le golf sur la plupart des terrains de la FFG et de participer aux rencontres nationales de notre Fédération, comme l'Open des CODERS.

Les adhérents pratiquant régulièrement cette activité ont la possibilité de s'inscrire à la FFG pour faire des compétitions, afin d'obtenir un classement dans cette fédération, et de s'assurer pour les risques liés à la pratique de cette activité.

Il faut savoir que pour accéder aux parcours de certains golfs, il est obligatoire d'être licencié FFG.

La FFRS n'exige pas d'être licencié FFG pour pratiquer l'activité Golf au sein de ses différents clubs mais elle ne couvre pas les dommages causés par ses adhérents qui doivent être couverts par leur responsabilité civile personnelle ou par l'assurance prise auprès de la FFG.

Ce qu'il faut savoir pour passer la carte verte :

- Toujours se placer et se déplacer en SÉCURITÉ en étant attentif aux autres joueurs, en respectant leur préparation, en prenant en compte la position des autres balles... et le rythme du jeu.
- Connaître « l'Étiquette », les priorités de jeu, et être prêt quand vient son tour (respect des autres et de l'environnement).
- Éviter ou limiter les swings d'essai, les faire au bon moment, sans arracher d'herbe et sans occasionner de gêne, ni perte de temps.
- Prendre des repères pour aller vers sa balle en SÉCURITÉ, sans gêner les autres ; marcher à allure dynamique.
- Chercher les balles égarées juste le temps qu'il faut pour ne pas perdre la distance avec la partie précédente
- Avoir son matériel à portée de main pour éviter les déplacements inutiles et toujours veiller à ce qu'i ne gêne ni ses mouvements, ni ceux des autres ; et en arrivant aux abords du green, le mettre si possible sur le chemin du départ suivant.
- Privilégier les formules de jeu où l'on peut relever la balle quand tout va mal et qui permettent en avançant vite sans jouer une partie du trou
- Ne pas perdre la distance sur le groupe précédent.
- Crier FORT pour avertir du DANGER quiconque se trouverait sur la trajectoire d'une balle.
- Réparer systématiquement ses divots.
- Faire un minimum de traces de pas dans un bunker, puis le ratisser complètement et rapidement.
- Sur le green : rechercher et relever son pitch (impact de la balle) quel que soit son emplacement; respecter les lignes de putt ; prendre le drapeau en charge ou le retirer ; le reprendre quand on a fini le trou en premier.
- Le trou terminé, gagner sans hésitation et rapidement le départ du trou suivant en compagnie des autres joueurs du groupe ; s'assurer de ne pas gêner la partie suivante si on souhaite marquer son score.
- Adopter le départ adapté en fonction de la difficulté du trou et du temps de jeu imparti.
- Avoir dans son sac les « Règles de Golf », au moins un condensé comme « Les Bons Plis du Golf » (disponibles gratuitement à l'accueil des golfs affiliés FFGolf).

La **Carte Verte** sera délivrée au joueur qui aura respecté le temps de jeu et qui aura commis moins de 7 fautes dont aucune liée à la SÉCURITÉ des autres.

Ce qu'il faut apprendre :

-Trajectoires :

- Atteindre régulièrement le fairway sur les coups de départs avec un bois
- Réussir des coups de fer sur le parcours
- Réaliser des approches
- Choisir de se rapprocher du green en sécurité
- Négocier approches + putts à partir de situations variées

-Principales règles :

- Jouer la balle où elle repose
- Balle injouable
- Balle dans obstacle d'eau et obstacle d'eau latéral
- Balle perdue, hors limites
- Balle au repos déplacée autrement que par un coup

Conditions de validation de chacun des parcours de 9 trous minimum :

Avoir l'autorisation du club qui prend en charge votre initiation d'accéder à son parcours homologué.

Jouer exclusivement en pratique libre (de 3 joueurs si possible), hors cours, hors parcours accompagnés, hors stages...

Utiliser de préférence les départs marques rouges ou bleues sur les grands parcours.

Chaque parcours est validé uniquement si le comportement a été conforme aux règles de l'ÉTIQUETTE = **respect** du parcours, des autres joueurs, du rythme de jeu.